

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 33 (1961)

Heft: 12

Artikel: L'habitat d'aujourd'hui et ses fonctions

Autor: Vouga, J.-P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'habitat d'aujourd'hui et ses fonctions

par J.-P. Vouga, architecte

18

Du haut en bas de l'échelle sociale, l'homme est généralement préoccupé des conditions de son logement plus que de toute autre chose. S'il n'y consacre pas la plus grande partie de son budget, il y passe dans tous les cas la plus grande partie de son temps. A l'époque de l'habitation individuelle succède aujourd'hui celle de l'habitation collective: le logement est la conséquence directe des concentrations de population dans les cités, phénomène du XIX^e siècle.

Depuis qu'il s'est posé, le problème du logement des classes modestes n'a jamais reçu de solution vraiment satisfaisante. Chaque construction de logement étant une stricte opération de placement de capitaux, seules les constructions luxueuses d'un meilleur rapport que les constructions économiques se sont perfectionnées jusqu'à atteindre un degré de qualité étonnant. Les autres se sont longtemps maintenues au niveau le plus bas. Encore leur construction exigea-t-elle la création de sociétés ou de fondations philanthropiques ou la compréhension de tel ou tel industriel.

Il fallut les grandes conquêtes sociales et surtout un accroissement considérable des besoins pour que ce problème commençât à être pris au sérieux.

Mais longtemps encore seul le nombre compta. On chiffrait les réalisations, on comptait les pièces, on citait les loyers, mais on n'osait parler de qualité. On n'osait émettre par-dessus le marché des prétentions sociales. Aux yeux des architectes, c'était un pensum, une tâche sans joie. Au cours de toutes mes études d'architecte, jamais je ne vis passer dans les ateliers un seul programme d'habitation économique. C'était réservé aux maquignons du métier. Brusquement, dans les années 25 à 30, un groupe d'architectes réunis au Château de la Sarraz, osa proclamer que la première tâche de l'architecture était la construction de l'habitation des hommes. La Charte d'Athènes devait cristalliser un peu plus tard cette prise de position. Elle nous valut les premiers exemples de cités d'habitations conçues, pensées et réalisées de façon exemplaire par des architectes. Francfort fut la première expérience suivie, quelques années plus tard, de la cité Neubühl à Zurich qui est encore aujourd'hui un exemple entièrement valable. Pour la première fois, le problème du logement était posé non plus en termes de statistique, mais en termes de fonctions sociales.

Ces tentatives courageuses ont été longues à produire quelque effet. La gigantesque entreprise de reconstruc-

tion de l'après-guerre qui voit se construire des logements par millions, est l'illustration de la longue suite d'efforts accomplis par les architectes pour repenser sans cesse le problème du logement, face aux réalisateurs que l'énormité des besoins conduirait tout naturellement à viser au maximum d'efficacité.

Même chez nous cette urgence a empêché que le problème soit posé sainement et les incidences économiques (coût accru de la construction, hausse des prix de terrain) l'ont aggravé à tel point qu'on ose à peine formuler des exigences nouvelles tant on doit redouter leurs répercussions sur les prix des loyers. C'est pourtant de cela qu'il s'agit et la suite de mon exposé ne sera plus qu'un simple énoncé de règles fonctionnelles. Il en est peu, on va le voir, qui ne constituent pas une exigence accrue.

Les fonctions élémentaires

Considéré sous son aspect élémentaire, le logement a pour fonction de protéger. Il offre à l'homme sa protection contre le froid et contre le chaud, contre le vent et la pluie, contre le soleil, mais aussi contre les bruits de l'extérieur, contre les regards indiscrets. Rien qui soit là de très nouveau.

Si on peut admettre qu'il n'y a plus de problèmes sérieux quant à la protection contre le vent et la pluie, remarquons qu'en ce qui concerne les variations de température, les méthodes en usage consistent grosso modo à économiser les isolations thermiques et à les compenser par des dépenses de combustible. C'est évidemment absurde. Mais jamais personne n'a pu établir un budget comparatif inattaquable parce que nous n'avons jamais procédé à des expériences systématiques en construisant par exemple le même immeuble avec plusieurs systèmes d'isolation différents et en calculant leurs dépenses de chauffage. Cette expérience reste à faire. La protection contre les bruits est un problème lancinant parce que d'une part l'isolation phonique est coûteuse, mais d'autre part, et surtout parce qu'elle est encore empirique, hasardeuse, surtout avec les nouvelles méthodes de construction qui ont évolué trop vite pour que la technique de l'isolation ait pu suivre. On a obtenu ici des résultats heureux presque sans dépenses, notamment avec les murs de refends porteurs, et dépensé là en pure perte des sommes considérables. On peut cependant dire que ce problème commence à être mieux connu.

La protection contre les excès du soleil et contre les regards indiscrets pose le problème des baies et de leurs fermetures. Car les baies assurent en même temps l'indispensable contact avec le soleil, avec l'air extérieur, avec la vue. Ces exigences sont contradictoires. Comme les fenêtres, et surtout leurs fermetures sont plus coûteuses que les murs pleins, on a trop souvent simplifié le problème en réduisant au strict minimum les dimensions et le nombre des baies. La solution est ailleurs: les chambres à coucher n'ont pas besoin d'un ensoleillement maximum; seule, en principe, la pièce de séjour doit recevoir de grandes fenêtres. Il sera plus facile alors de pourvoir toutes les fenêtres du logement de moyens efficaces de protection contre les excès du soleil et contre les voisins.

Les fonctions sociales

Mais nous n'avons traité jusqu'ici que les fonctions élémentaires; il faut maintenant aborder ces exigences plus malaisées à définir que sont les fonctions sociales; en d'autres termes considérer le logement en tant que cadre de la vie de ses habitants. On se plaît volontiers à distinguer ici deux aspects de cette vie: la vie diurne et la vie nocturne, rangeant dans la première les locaux appelés à abriter la vie de famille, pièce de séjour et cuisine, et dans la seconde les chambres à coucher et la salle de bains.

Je préfère pour ma part – tout en conservant le même partage des locaux – dire que les uns sont le cadre de la vie individuelle et les autres celui de la vie de famille.

Et nous verrons tout à l'heure qu'il faudra y ajouter un troisième aspect: celui du cadre de la vie communautaire qui doit pouvoir s'épanouir au-dehors du logement, dans ce qu'on est aujourd'hui convenu d'appeler les prolongements de l'habitation et qui font encore si cruellement défaut.

Vie intime, vie de famille, vie communautaire, alternance et combinaison de trois comportements humains, succession harmonieuse d'états réceptifs et expansifs, d'échanges d'idées et de retours sur soi: l'habitat doit être le cadre des uns et des autres.

C'est ainsi que des chambres où on ne se rend que pour y dormir – trop petites donc pour qu'on y séjourne – sont une dangereuse illusion, même si l'on fait bénéficier la pièce commune de la place gagnée. Qu'il ait douze ou dix-huit ans, un adolescent doit pouvoir trouver un endroit où s'isoler, ne serait-ce que pour ses devoirs d'écolier. Il me semble que cette part de vie qui n'appartient qu'à lui est aussi indispensable à sa formation qu'elle sera indispensable plus tard à l'équilibre de l'adulte.

Si le père ne peut bricoler dans son coin ou avec quelques copains, c'est au bistrot qu'il ira, et si la mère elle-même ne peut s'isoler quelque part, on verra ses nerfs craquer. Que de familles dont l'harmonie a été rompue par l'impossibilité d'échapper – ne serait-ce que par instants – autrement qu'en quittant le foyer!

Quand l'architecte (ou le sociologue) cherche à s'imaginer la vie d'une famille dans le logement qu'il conçoit ou qu'il analyse, c'est invariablement à la famille type qu'il songe: père, mère, deux ou trois enfants. Mais les enfants ne seront des enfants que pendant quinze ans et la vie moyenne du couple se prolongera pendant vingt-cinq à trente ans. C'est dire que les familles types sont en minorité dans tous les immeubles qui ne leur sont pas affectés en vertu de dispositions particulières. Cela me paraît une nécessité supplémentaire de concevoir les chambres à coucher assez grandes et accueillantes pour qu'il soit possible de s'y retirer.

Mais à son tour, la vie de famille a ses exigences: c'est autour de la table qu'elle se déroule normalement; cela ne suffit pourtant pas: les enfants doivent pouvoir jouer ensemble sans être chassés de partout; le soir ou le dimanche, s'il en ressent l'envie, il faut que chaque membre de la famille puisse retrouver sa place parmi les autres: en hiver dans un coin intime, en été près d'une fenêtre ou sur un balcon. Il faut que la mère en occupe le centre et que ce centre ne soit pas éloigné de sa cuisine. Il faut

qu'aucune personne n'ait à attendre le départ des autres ou la fin d'une émission de radio ou de télévision parce que son propre lit se trouve dans la pièce de séjour. Il faut que l'ameublement puisse en être conçu de dix façons différentes, au gré des familles, qu'il soit sur la façade la mieux ensoleillée, que l'éclairage en soit tel qu'il assure à la fois l'intimité et les meilleures conditions de travail, qu'il puisse se transformer sans peine si des visites sont accueillies, bref, qu'il réponde à tout ce que fait résonner en nous ce mot: le foyer.

Peu importe, en vérité, que la solution choisie soit celle de la grande cuisine de famille, celle du coin à manger tout proche de la cuisine, prolongement naturel de celle-ci, ou encore celle de la cuisine réduite au minimum; peu importe le principe adopté pourvu que la solution soit bonne!

Les fonctions utilitaires

A côté de ces exigences si évidentes et auxquelles le logement satisfait pourtant si rarement, il en est d'autres plus strictement utilitaires dont je me bornerai à donner l'énumération, même si je sais qu'aucune ne peut être négligée.

C'est à la cuisine, déjà évoquée, que s'accomplissent en grand nombre ces fonctions précises que sont la préparation des repas, la conservation des aliments, le nettoyage de la vaisselle, son rangement; les progrès considérables accomplis par l'industrie facilitent – il faut le dire – les ménagères d'aujourd'hui et nos grand-mères les envieraient fort. Cela ne veut pas dire qu'il ne se commette encore de nombreuses erreurs.

Le lavage du linge, son séchage, son repassage et son reprisage sont moins aisés à organiser. Cela me paraît tenir beaucoup au fait que les ménagères ont des habitudes très diverses en cette matière et que leurs avis diffèrent beaucoup. Le lavage du linge des nourrissons est, en tout cas, un problème mal résolu.

On doit s'occuper aussi du nettoyage des vêtements et des chaussures pour lequel nos compatriotes de Suisse alémanique ont imaginé le célèbre «Putzbalkon» qui a beaucoup de peine à s'introduire ici!

On doit s'inquiéter enfin du douloureux problème des armoires invariablement insuffisantes, des surfaces de rangement qui, amputées qu'elles sont des sympathiques mais peu justifiables greniers, sont invariablement trop parcimonieuses.

Mais je ne voudrais pas laisser se cristalliser les critiques sur ces aspects relativement secondaires. Car si ces lacunes dans le confort sont parfois cruelles, elles sont peu de chose à côté des exigences tellement plus importantes de la vie communautaire, ce troisième aspect de l'habitat, vers lequel convergent aujourd'hui toutes les préoccupations des sociologues et des urbanistes.

Les prolongements de l'habitat

Il est temps en effet d'affirmer sans détours que le logement ne saurait se résumer à un espace clos où se déroule tant bien que mal l'existence d'une famille, mais qu'il se

complète en réalité d'une indispensable série d'éléments qui constituent l'équipement social d'un quartier ou encore, pour reprendre la terminologie des urbanistes, les prolongements de l'habitat.

Une enquête sociale menée l'an passé dans le canton de Vaud, les témoignages d'un prêtre et d'un pasteur recueillis au cours de la journée du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, n'ont pu que faire éclater la pauvreté de cette vie communautaire des nouveaux ensembles – alors qu'elle est si vivante encore dans les traditions communales. Des inquiétudes identiques se manifestent d'ailleurs dans tous les «grands ensembles» de notre voisine, la France, alors qu'au contraire les réalisations anglaises témoignent de succès encourageants.

Or, les Anglais ont, dès le début de la reconstruction, mis l'accent sur ces éléments de la vie collective que sont les terrains de jeux, les salles de réunions de jeunesse, les clubs et les églises, alors que chez nous, comme en France, on a jugé qu'il appartenait à d'autres qu'aux constructeurs de logements de créer et surtout de financer cet équipement: aux communes, aux paroisses, à l'Etat peut-être.

Et si l'on a, de surcroît, interrogé les habitants et relevé leur peu d'intérêt pour ces réalisations communautaires, on s'est senti rassuré, on s'est persuadé qu'on avait mieux à faire qu'à se préoccuper d'un équipement impossible à renter.

Est-ce parce que les habitants de nos nouveaux quartiers acceptent de vivre ainsi, isolés les uns des autres tout en étant si étroitement rapprochés, qu'on a le droit de mettre en doute la nécessité de toute vie communautaire? Je le pense moins que jamais.

Même s'il faut encore, une fois créées ces salles de réunions et ces clubs, dépenser une énergie inlassable pour les animer, je pense que c'est là le devoir de notre génération.

Elle est la première à connaître ces brusques naissances d'un quartier, ces centaines de logements occupés en l'espace de quelques mois, réunissant brutalement des familles de toutes origines, venues d'ailleurs, déracinées et peu enclines à s'enraciner. Va-t-on les laisser devenir les nomades de notre temps? Non. Contre leur gré peut-être, on s'attachera à créer les foyers de collectivités nouvelles qui se formeront à la longue autour d'un club de boulistes, d'une réunion de couture, d'une volée de catéchumènes. On ajoutera au terrain de jeux des gosses un espace de verdure aménagé pour les mamans, aux magasins de quartier une salle de réunion, avec un jour une bibliothèque, un dispensaire; en face du bureau de poste, bientôt, une salle de paroisse, une église enfin.

Tous les habitants ne deviendront pas des membres actifs de ces communautés de quartier. Mais ils auront au moins le sentiment que les communautés existent. Ils en apprécieront les bienfaits en cas de coups durs. Avec le temps, d'ailleurs, on comprendra encore qu'il faut faire dans chaque quartier une place aux logements des vieillards, car ce qui accroît encore le caractère ingrat et artificiel des nouveaux quartiers c'est d'être des quartiers sans grand-mères ni grands-pères!

Mais, direz-vous, est-ce donc un cahier de revendications que vous tentez d'établir?

Nullement! D'ailleurs, il serait encore incomplet. S'est-on assuré du nombre de places de stationnement qui permettront aux voitures de ne pas encombrer les chaussées? S'est-on préoccupé de la façon dont le quartier est desservi par les transports en commun? S'est-on penché sur la nécessité de varier assez les types de logements qui le composent? Autant de problèmes pour l'urbaniste d'aujourd'hui! Autant de problèmes de financement.

Une tâche pour la collectivité

Car finalement ces cités sans défauts doivent se payer. Et la disparité loyer-salaire n'est que trop connue. C'est donc la collectivité qui se trouve en face de ces exigences nouvelles. Allons-nous donc vers le partage de la société en deux groupes, les uns payant indéfiniment le logement des autres?

La réponse n'est pas si compliquée. S'il fallait loger les familles aux revenus modestes dans des logements correspondant à ces revenus, on ne construirait pour elles que des taudis. Les exigences que nous avons formulées n'ont d'anormal que le fait qu'elles sont incompatibles avec les salaires. Il ne reste donc que peu de solutions: Admettre la médiocrité, mais accroître le nombre des asiles, des cliniques psychiatriques et des maisons de redressement.

Augmenter les salaires mais laisser la spirale des prix porter atteinte à l'économie nationale et à sa capacité de concurrence.

Considérer le logement et ses prolongements comme un service social au même titre que les routes, les écoles ou les églises et ne pas en lier fatalement les investissements au critère du rendement. Notre pays se doit de faire enfin son choix!

(Exposé présenté à la 7^e Journée du protestantisme social, le 29 octobre, à Neuchâtel.)